

Notice explicative.....Renouvellement de licence....

A. Procédure de création de licence

- 1) Vous avez reçu un mail de BRE0035195@ffbb.com. Regardez dans vos spams. Suivre les différentes étapes. Si vous n'avez rien reçu, demandez votre lien en envoyant votre NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE et E-MAIL sur l'adresse contact.aseb35@gmail.com
- 2) Concernant le certificat médical, il faut aller jusqu'à l'étape 3 et voir si le certificat est valide ou non. Sinon télécharger le formulaire « certificat médical ». Faire remplir par votre médecin. Il doit apposer la date, son cachet et sa signature. **PENSEZ A DEMANDER** le surclassement : le médecin doit impérativement remplir l'encadré surclassement.
- 3) Compléter le questionnaire e-Licence, plusieurs étapes sont à valider. Attention, il faut bien aller jusqu'à la fin. Un mail de validation vous sera envoyé pour confirmer la pré-inscription.
- 4) L'inscription sera à finaliser lors des permanences mises en place en Septembre (ci-dessous les dates). On vous demandera le règlement de la licence ainsi que le retour de la chartre et le droit à l'image/autorisation (documents qui vous ont été envoyés par mail).

B. Tarif des licences

1) Tarifs EXCEPTIONNELS pour l'année 2021-2022

Année de naissance	Catégorie	Licence avec assurance A incluse	Licence avec assurance B incluse	licence Assurance A+C	licence Assurance B+C	Total
A partir de 18 ans	Détente	25€	30€	30€	30€	
2001 et avant	Sénior	25€	30€	30€	30€	
2002	U20	25 €	30€	30€	30€	
2003-2004	U20	15€	20€	20€	20€	
2005-2006	U17	15€	20€	20€	20€	
2007-2008	U15	15€				
2009-2010	U13	15€	Non concerné			
2011-2012	U11	15€				
2013-2014	U9	15€				

- 2) **Les remboursements** : L'ASEB est en mesure de rembourser une licence sur justificatif médical de dispense de basket pour la saison en cours déclarée avant le 30 Novembre 2021.

**Le paiement se fait par chèque à l'ordre de l'ASEB.
Ce chèque sera encaissé fin septembre**

Tournez SVP



C. Droit à l'image et autorisation parentale

- 1) Compléter et signer le document

D. Remise des dossiers

Pour le retour des dossiers, deux permanences seront assurées

le vendredi 3 Septembre de 18H30 à 20H00

le samedi 4 Septembre de 10H00 à 12H00

à la salle de sport



VOUS NE BENEFICIEZ PAS DU TARIF PREFERENTIEL DE L'ANNEE 2021-2022 SI VOTRE RENOUVELLEMENT DE LICENCE N'EST PAS EFFECTUE ET REGLE LORS DES PERMANENCES. TOUT RETARDATAIRE SE VERA DEMANDER LE PLEIN TARIF (TARIF CREATION)

E. Les maillots de Basket

Les équipements seront distribués par le responsable des équipes avant le championnat contre une caution de 50€.

En fin de saison, le licencié devra nous remettre son équipement aux responsables d'équipe, et le chèque de caution lui sera restitué.

L'ASEB se donnera le droit d'encaisser ce chèque si l'équipement n'est pas restitué, ou abimé.

F. Entraînements

La date de reprise des entraînements ainsi que les horaires seront affichés à la salle des sports et mis sur le site www.erbree-basket.com

La composition des équipes et l'encadrement ne sont pas encore définis à ce jour.

G. Rôle des parents

En prenant une licence pour vos enfants, vous vous engagez à assurer selon un planning établi :

- les déplacements des matchs extérieurs.
- éventuellement les permanences de présence lors des entraînements.

Merci de votre confiance.

Salutations sportives

Le bureau de l'ASEB

Pour toutes informations complémentaires :

Président : Huet Mickaël 06/03/08/39/27

Secrétaire : Christèle Teneur 06/22/57/51/79

Trésorière : Isabelle Mérel 02/99/49/48/16

Membres : Fabienne Paillard, Christelle Haslé, Jean-Yves Paillard,
Franck Cadel, Franck Bœuf, Luc Génin.

